

> 3 LIGNES REGULIERES



YÉGO c'est 3 lignes régulières :

- 6 à 12 allers et retours par jour du lundi au samedi selon les lignes, offrant des dessertes à proximité des principaux lycées et collèges du territoire ;
- deux pôles multimodaux offrant des correspondances à destination de Dax et Bayonne : un à Soustons avec la ligne XL'R 7 et un à la gare SNCF de Saint-Vincent-de-Tyrosse avec les trains TER à destination et en provenance de Bayonne et Dax,
- la possibilité d'embarquer son vélo à bord des bus des lignes 1 et 2 (jusqu'à 4 emplacements).

> DES TARIFS ATTRACTIFS POUR TOUS

Les tarifs* proposés se veulent très attractifs aussi bien pour les voyageurs occasionnels que pour les abonnés. MACS propose ainsi une tarification solidaire offrant une mobilité à ceux qui n'y ont pas toujours accès.

*Tarification en vigueur depuis le 04 janvier 2016

Les titres tout public

Carte 1 voyage rechargeable	Valable pour un voyage d'1h30 après la première validation à bord Permet les correspondances avec d'autres lignes du réseau YÉGO et l'aller-retour (1h30)	0.5 € en points et agences de vente 1 € à bord des véhicules
Carte 10 voyages rechargeable	Même validité pour un voyage sur le réseau YÉGO	4 € à bord des véhicules, en points et agences de vente

Abonnements rechargeables sur la carte Passerelle

Abonnements tout public

Abonnement mensuel	Donne droit à un nombre illimité de voyages sur le réseau. Valable du 1 ^{er} jour jusqu'au dernier jour du mois	12 €
Abonnement annuel	Donne droit à un nombre illimité de voyages sur le réseau. Valable 12 mois à partir de la date d'achat choisie	110 €

Abonnements jeunes (-28 ans)

Abonnement mensuel	Mêmes conditions d'utilisation qu'un abonnement mensuel tout public	9 €
Abonnement annuel	Mêmes conditions d'utilisation qu'un abonnement annuel tout public	80 €

Abonnements solidaires

Réservés aux :

- bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA),
- bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH),
- bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS),
- demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois,
- anciens combattants et veuves de guerre.

Abonnement mensuel	Mêmes conditions d'utilisation qu'un abonnement mensuel tout public	6 €
Abonnement annuel	Mêmes conditions d'utilisation qu'un abonnement annuel tout public	50 €

Gratuité du transport

- Enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte en possession d'un titre de transport valide.
- Accompagnants d'une personne à mobilité réduite munie d'une carte handicapée avec la mention accompagnant obligatoire.

> DES TITRES DE TRANSPORT RECHARGEABLES

La carte Passerelle facilite la vie !



La carte Passerelle est nominative, gratuite et sans durée limitée d'utilisation. Elle fonctionne sur trois réseaux de transport : YÉGO, les lignes départementales XL'R et le réseau du Grand Dax, Couralin.

Vous pouvez obtenir ou recharger sur votre carte Passerelle les différents titres de transport YÉGO, dans une agence de vente ou sur la boutique en ligne sur mobi-macs.org.

Des cartes 1 et 10 voyages



Les cartes 1 et 10 voyages ont une durée de vie plus longue qu'un billet papier classique. Rechargeables à bord et en agences de vente, elles le sont également depuis mobi-macs.org.

Offrez une seconde vie à vos cartes Yégo !

Si vous ne les rechargez pas vous-mêmes, déposez-les dans les collecteurs prévus à cet effet dans les bus : nous les réutiliserons pour vous.

Où acheter un titre de transport ?

A bord des véhicules	Points de vente	4 agences de vente *	Site internet mobi-macs.org (boutique en ligne)
Vente des cartes 1 voyage à 1 € 10 voyages à 4 € Rechargement à bord des cartes 1 et 10 voyages	Vente des cartes 1 voyage à 0.5 € 10 voyages à 4 € Pas de possibilité de rechargement	Vente et rechargement tous titres et création de la carte nominative Passerelle	Création de la carte et rechargement de tous les titres sur la carte Passerelle (à partir du N° de carte, paiement CB)

*Offices de Tourisme de Capbreton, Labenne, Soustons et Saint-Vincent-de-Tyrosse.

> UN RESEAU DE TRANSPORT, ADAPTE A TOUS

MOBIMACS, l'offre de mobilité de MACS, allie **mobilité et développement durable** et vient s'ajuster aux services de transport existants sur le territoire : lignes TER, cars XL'R et liaisons douces vélos-voies vertes.

Premier mode de transport du projet global MOBIMACS, YÉGO permet :

- à chacun de se déplacer au meilleur coût, avec une tarification solidaire ;
- plus de liberté dans leurs déplacements aux moins autonomes, jeunes, seniors ;
- l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- de participer au bien vivre ensemble, dans un environnement mieux préservé.

> PLACE AU VELO !

Combiner ses modes de déplacement et voyager avec son vélo est désormais possible, sans surcoût, à bord des véhicules des lignes 1 et 2 (jusqu'à 4 emplacements) :

- l'accès au compartiment réservé aux vélos se fait par la porte arrière du bus ;
- le vélo doit être installé et arrimé dans l'espace prévu ;
- le voyageur doit ensuite redescendre et accéder au bus par la porte avant ;
- à la descente, l'accès se fait par l'extérieur pour récupérer son vélo.

> PRISES USB A BORD

Rechargez vos appareils mobiles à bord de YÉGO pour rester connecté (disponible sur les lignes 1 et 2).

> ALERTES SMS

Actus, travaux, horaires modifiés... Sur inscription sur www.mobi-macs.org, YÉGO vous alerte par SMS ou EMAIL des principaux changements sur le réseau.



NOUS CONTACTER



> PAR COURRIER :

ZA La Carrère
49, route de la Cantère
40 990 SAINT-VINCENT-DE-PAUL

> PAR TÉLÉPHONE :

N°Azur 0 810 90 24 30

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

De septembre à juin

- Du lundi au vendredi : 8h - 12h30 et 14h - 18h30
- Le samedi : 8h - 12h30

> PAR EMAIL :

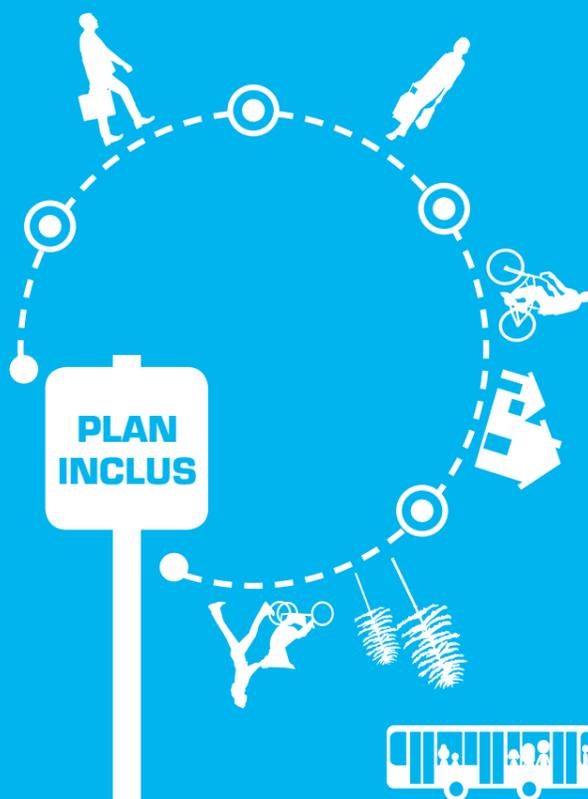
yego@trans-landes.fr

OBJETS PERDUS

05 58 91 11 44 (du lundi au vendredi de 8h à 18h)

LE GUIDE DU VOYAGEUR

Valable à partir du 4 janvier 2016



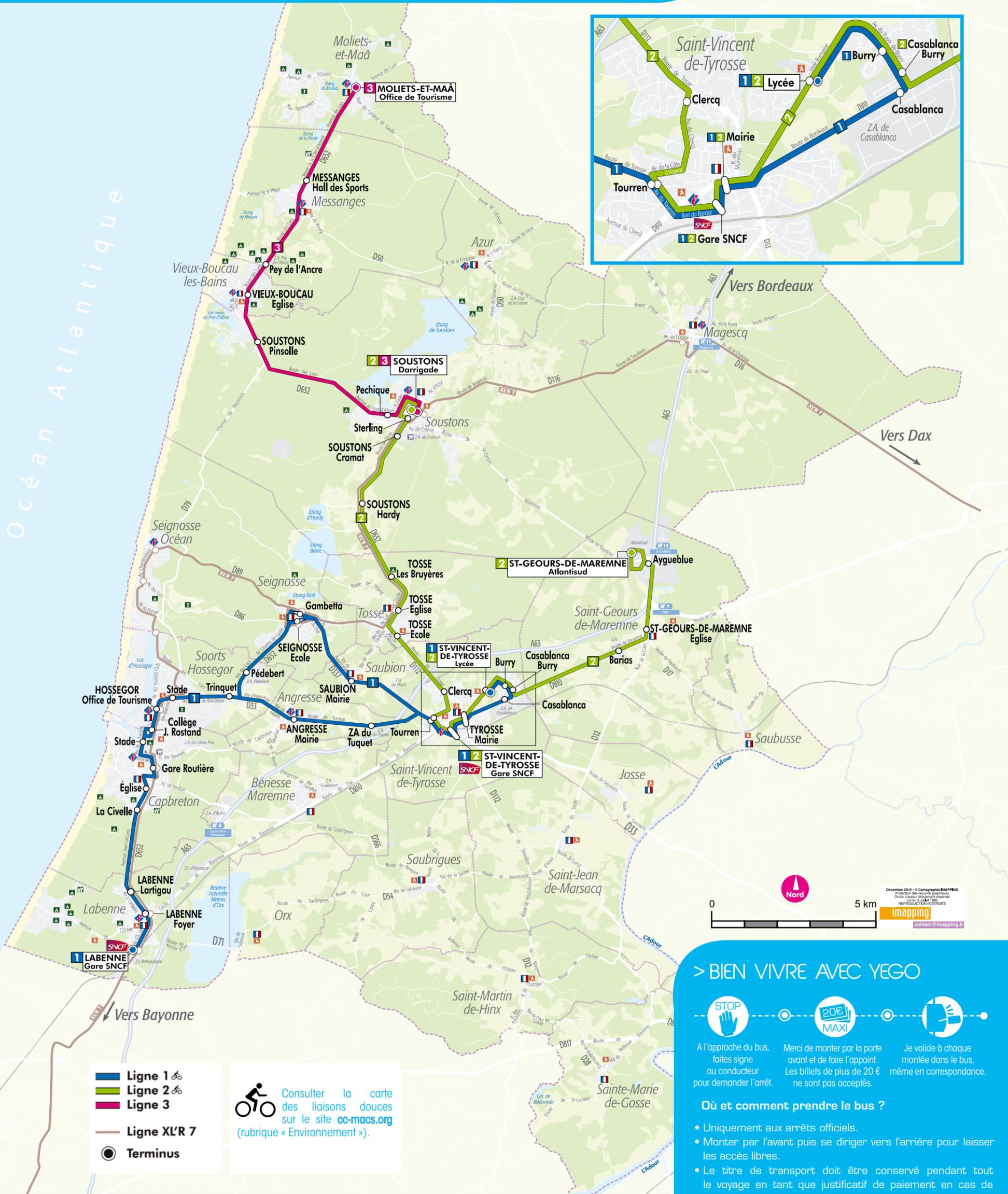
Un service proposé par la Communauté de communes MACS

Trans'Landes

www.mobi-macs.org



> PLAN DU RESEAU DE BUS YÉGO



- Ligne 1 🚲
- Ligne 2 🚲
- Ligne 3
- Ligne XL'R 7
- Terminus

Consulter la carte des liaisons douces sur le site co-macs.org (rubrique « Environnement »).

> BIEN VIVRE AVEC YÉGO

- A l'approche du bus, faites signe au conducteur pour demander l'arrêt.
- Merci de monter par la porte avant et de faire l'appoint. Les billets de plus de 20 € ne sont pas acceptés.
- Je valide à chaque montée dans le bus, même en correspondance.

- Où et comment prendre le bus ?**
- Uniquement aux arrêts officiels.
 - Monter par l'avant puis se diriger vers l'arrière pour laisser les accès libres.
 - Le titre de transport doit être conservé pendant tout le voyage en tant que justificatif de paiement en cas de contrôle.
 - Seuls les animaux domestiques de petite taille et transportés dans une petite cage de voyage fermée sont acceptés. Ainsi que les chiens guides d'aveugles équipés d'un harnais et pouvant être non muselés.
 - Les bagages sont admis selon la place disponible. Pour ne pas gêner la circulation dans le bus, ils seront de préférence placés sous les sièges.
 - Dans le bus, une tenue correcte est exigée (pas de torse nu, de pieds nus...).
 - Les poussettes sont acceptées ouvertes sur les lignes 1 et 2 en fonction de l'affluence, sinon, obligatoirement fermées.

> E-BOUTIQUE

Disponible sur le site mobi-macs.org



> AGENCES DE VENTE

- OFFICES DE TOURISME :**
- CAPBRETON : av. Georges Pompidou
 - LABENNE : 6 rue des Écoles
 - SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE : 127, av. Nationale
 - SOUSTONS : Grange Labouryrie

> POINTS DE VENTE

ANGRESSE : Le Délice de Clara - 785, route de Tyrosse / **AZUR :** Syndicat d'Initiative - Mairie - 6, Place Aristide Briand / **BÉNESSE-MAREMNE :** Beness'Bar - 88, route de Bayonne / **HOSSEGOR :** Office de Tourisme - 166, avenue de la Gare / **JOSSE :** Mairie - Le Bourg / **MAGESCQ :** Tabac-presse Le Phenix 6, rue Robert Dubaa / **MESSANGES :** Office de Tourisme - 3, route des Lacs / **MOLIETS ET MAÛ :** Office de Tourisme - rue du Général Caunègre / **SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE :** Bar du Centre - 2, route de Dax / **SAINT-JEAN-DE-MARSACQ :** La Grange à Pain - 111, route Cricq / **SAINTE-MARIE-DE-GOSSE :** Le Grain de sel 72, allée Guillemain / **SAINT-MARTIN-DE-HINX :** Tabac-presse Au fronton - 40, rue de l'Europe / **SAUBION :** Bar de la Mairie - 56, route de Tyrosse / **SAUBRIGUES :** Boulangerie-pâtisserie YL Barthouil - 86, place de la Mairie / **SAUBUSSE :** Mairie - Place Eugénie Desjoubert / **SEIGNOSSE :** Aux délices du Marenin 1607, avenue du Général de Gaulle / **SEIGNOSSE :** Office de Tourisme - avenue des Lacs / **TOSSE :** Le Pain de Campaillou - place de la Mairie / **VIEUX-BOUCAU :** Office de Tourisme - 11, Mail André Rigal.

Les services de YÉGO sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant.